



BÂTIMENT, TRAVAUX
PUBLICS, BOIS



Contact : 05 55 12 31 31

Site(s) de formation

- Lycée Caraminot

Egletons

Modules de détection

OBJECTIFS

Les modules Détection Géoréférencement des Réseaux (DGR) forment à la méthodologie, à l'utilisation des matériels dans le but de localiser et/ou de géoréférencer les différents types de réseaux enterrés.

Ils évoluent en fonction des dispositions réglementaires, des besoins formulés par le secteur et des progrès technologiques.

Ils permettent aux entreprises de se préparer aux exigences des audits de certification en détection et/ou en géoréférencement des réseaux.

Le parcours de formation complet est organisé sur deux semaines consécutives, mais les modules peuvent être choisis indépendamment les uns des autres en fonction des besoins.

PUBLICS / PRE-REQUIS

- Technicien bureau d'études, géomètre topographe, géomètre-expert
- Entreprises de détection de réseaux
- Encadrement des entreprises de TP : chef de chantier, conducteur de travaux, responsable HSE...

Un référent Handicap est à votre disposition pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation. Contactez le GRETA.





Modules de détection

Durée

- De 1 à 2 jours

Validation / Modalités d'évaluation

- Attestation de formation

Modalités de formation

- Formations réalisées avec du matériel de détection et de géopositionnement de pointe
- Remise d'une documentation pédagogique au format numérique
- Alternance de présentation en salle et pratique sur le terrain

Modalités de financement

- OPCO / Entreprise
- Plan de développement des compétences

Tarif de référence*

Tarifs de référence :

- M2 : 150 €/personne
- M2-DT-DICT : 390 €/personne
- M3 : 390 €/personne
- M4 : 850 €/personne
- M5 : 850 €/personne
- M6 : 390 €/personne
- M7 : 750 €/personne

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

CONTENU

Module 2 : Formation AIPR et QCM (1 jour) - Formation et passage du QCM officiel : niveau opérateur, encadrant ou concepteur.

Module 2-DT-DICT : Rôle et responsabilité - Comprendre les enjeux réglementaires de la réforme anti-endommagement.

Module 3 : Technologie des réseaux Réseaux (1 jour) - Connaître les typologies et spécificités des réseaux (eau, assainissement, électricité, gaz, télécom...) - Historique - Types de matériaux utilisés - Techniques de poses.

Module 4 : Détecteur électromagnétique (2 jours) - Principes de la détection électromagnétique des réseaux enterrés, réglage de base et optimisation des performances du matériel, phénomènes de transmission et de réception des signaux électromagnétiques, méthodologie.

Module 5 : Radar de sol (2 jours) - La méthode géoradar : rappels théoriques, performances et limites... Prise en main, mesures et paramétrage - Mise en œuvre des paramètres fondamentaux - Analyse en temps réel des signaux radar - Mise en œuvre et correction.

Module 6 : Marquage - Piquetage (1 jour) - Rappels sur le contexte de la réforme DT-DICT - La normalisation et le matériel de marquage piquetage - Lecture de plans de réseaux - Réalisation d'un marquage-piquetage conforme à la réglementation.

Module 7 : Géoréférencement (2 jours) - Présentation de la normalisation dans le cadre de la réforme - Le matériel de géopositionnement et levé de points : station totale et GPS - Techniques de terrain - Traitement des données - Plan de récolement.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Les délais d'accès à la formation sont variables selon les dates de session, nous consulter.
- Groupe de 6 à 10 personnes maximum.